

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 février 2022  
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20220225-002833-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2022  
Date de réception préfecture : 25/02/2022

\*\*\*\*\*

GF/EB

N° 002833

Ressources  
humaines - Tableau  
des effectifs

Affiché le :

Le mardi 22 février 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 16 février 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi de 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Elle propose d'ouvrir les postes permettant la nomination de deux lauréats aux concours de catégorie B des filières administrative et animation, et le recrutement d'un agent au poste de responsable de la régie des transports.

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

**Crée** à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe, filière administrative, catégorie C
- 1 poste de rédacteur, filière administrative, catégorie B
- 1 poste d'animateur, filière animation, catégorie B

**Supprime** à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'Adjoint administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe, filière administrative, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint d'animation Principal 2<sup>ème</sup> classe, filière animation, catégorie C

**Dit** que la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-20220220-00253-DE

Date de télétransmission fonction publique – Chapitre 012.

Date de réception préfecture : 25/02/2022

**Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget – Section de fonctionnement – Chapitre 012.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Véronique ARNAUD-DELOY**

